

Comité Technique Local du 25 juin : ASR 2019 Adaptation Structure Réseau ou comment Améliorer Sa Retraite 2018 (pour certain)

Toulouse, le 19 juin 2018

Ce CTL a une connotation particulière : c'est la « der des ders » pour le patron après un peu plus deux ans et demi dans notre département. **Nous ne manquerons pas de tirer le bilan entre le 15 octobre 2015 (date de son arrivée) et celle de son départ ...**

En première lecture, le 12 juin dernier, la CGT Finances Publiques 31 a décidé de ne pas siéger pour affirmer son opposition à un nouveau démantèlement de nos services au travers de l'ASR version 2019.

Comme toujours, nous avons préparé avec attention cette instance en lien avec les personnels. Voici quelques brefs commentaires avant le CTL lui-même.

De piètres documents :

Le moins que l'on puisse dire est que le directeur, sur le départ, ne s'est pas enquis avec la documentation. C'est encore pire que d'habitude !!! Un petit relâchement des derniers jours ?

Même si les documents sur la fusion SIE et SIP de la cité administrative sont quelque peu fournis (des chiffres, des ratios, un semblant de description de l'organisation du travail...), il manque l'impact réel sur les emplois et les conditions de travail des personnels. Quid d'une nouvelle superstructure à quelques mois de la suppression de la taxe d'habitation qui aura un impact pour les SIP, à quelques mois de la mise en place du prélèvement à la source qui aura un impact à la fois pour les SIP et SIE ?

Il est urgent d'avoir un moratoire sur ces questions.

Pour les fermetures des trésoreries de Nailloux, Montgiscard-Baziege, CHS Marchant, le moins que l'on puisse dire pour les documents transmis par la direction : c'est le néant, ... le regard méprisant de notre direction pour le réseau de proximité !!!

Lors de la réunion informelle du 31 mai 2018, la direction annonce la mise en place d'une permanence à Baziège pour les périodes d'échéance. Cette éventualité disparaît quelques jours après cette réunion !!! Décision unilatérale de la direction ? Nous n'en doutons pas.

La CGT Finances Publiques 31 a demandé que la direction nous communique les organigrammes fonctionnels des services impactés par l'ASR 2019 ainsi que les chiffres d'accueil (physique, mail, téléphone) de tous les services du département des années 2014, 2015, 2016, 2017 et ce début d'année 2018.

Des mots lourds de sens :

Lors du comité technique local du 17 décembre 2015, deux mois après l'arrivée du futur jeune retraité, la CGT Finances Publiques avait fait remarquer les mots déplacés figurant dans la fiche relative à « l'analyse du transfert de la gestion des taxes d'urbanisme ». Il était écrit : « *Il faut donc apurer rapidement le stock de restes à recouvrer, la prise en charge par une nouvelle équipe permettra d'apporter un regard neuf sur les dossiers et de réactiver le traitement de l'état de reste* ». Extrait du PV de la séance : « M. Marzin concède que le terme est malheureux. Il a échappé à sa vigilance ».

Cette fois-ci, encore, le directeur, qui a dû relire avec attention l'ensemble des documents, nous parle de « **manque d'efficacité** » pour la trésorerie du **CHS Marchant** et la trésorerie spécialisée SPL de **Balma**.

Les collègues apprécieront quand on connaît la définition de ce terme : « **capacité de rendement, performance** ».



Fusion des instances avant l'heure ?

Au lendemain du CTL se tient un Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail (CHS-CT). Il sera aussi question des services concernés par l'ASR 2019.

La DRFiP 31 ne perd pas de temps avec les instances. Elle communique aux représentants des personnels du CHSCT les documents du CTL, bruts (tous les documents du CHSCT ont même gardé l'intitulé CTL !).

De qui se moque-t-on ? Des personnels et de leurs représentants bien entendu !

Pire, notre DRFiP anticipe la volonté du gouvernement (CAP 2022) de fusionner à court terme ces deux instances (CTL et CHS-CT), comme pour le privé depuis les ordonnances contre-réformant le code du travail.

Par ailleurs, lors du CHS-CT du 16 mars dernier, les représentants des personnels (CGT, FO, Solidaires) avaient voté une délibération dans le cadre du projet de fusion des SIP et SIE de la cité administrative. À l'unanimité, ils demandaient, entre autre : « que le calendrier de présentation soit modifié : la présentation pour avis en CHS-CT devra intervenir au plus tôt et avant celle en CT ». **La DRFiP 31 s'assoit sur cette délibération unanime des représentants des personnels.**

Dans le cadre du respect des instances représentatives du personnel, à quelques mois des élections professionnelles du 6 décembre 2018, une telle attitude de notre direction est plus que scandaleuse et condamnable.



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

SECTION :

Actif Stagiaire Retraité

Je souhaite m'abonner à :

la Nouvelle Vie Ouvrière

Facultatif > Pour les agents A et A+

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

OUI NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVÉ À LA SECTION

Saisie CoGITiel par la section

le: .. / .. /

Date de réception au bureau national,

le: .. / .. /

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. /

Catégorie : Grade : Echelon :

Filière fiscale Filière publique

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative Adresse personnelle (préciser) :

Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / Signature :